

Communiqué de presse

Ministère de l'autonomisation de la jeunesse des sports et des loisirs

13.03.23

1. Réunion entre le MAJSL/COM

2. Réunion entre MAJSL/Nazir Bowud

Ce lundi 14 mars 2023, suite à une lettre de la FIFA, dans laquelle l'instance dirigeante du football mondial menace de suspension Maurice après la dissolution de la MFA, le ministre de l'Autonomisation de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, l'Hon. Stéphan Toussaint, a rencontré M. Philippe Hoa Thyn Voon, président du Comité Olympique Mauricien en présence du Secrétaire Permanent au ministère de tutelle, M. Marie Joseph Ramsamy, de son adjointe, Madame Catherine Ah Sue, du Directeur des Sports, M. Samoo Pillay et de M. Hedley Han, Secrétaire Général du COM. La rencontre entre les deux parties a été cordiale. Le Président du Comité Olympique Mauricien a souligné le risque qu'il y avait, dans la conjoncture actuelle, que tous les sports olympiques soient sanctionnés par le Comité International Olympique. Pour éviter une telle situation, Philippe Hao Thyn Voon espère qu'une solution soit trouvée au plus vite. Il propose des modifications au Sports Act afin que la MFA soit en règle avec le Registrar of Associations. Le ministre Stéphan Toussaint dit prendre note de la proposition du Comité Olympique Mauricien.

Après les représentants du COM, le ministre Stéphan Toussaint a rencontré le Secrétaire Général de la MFA, M. Nazir Bowud. Ce dernier est revenu sur les différences entre le Sports Act et les statuts de la MFA et sur les éventuels changements nécessaires pour satisfaire les deux parties afin d'éviter une éventuelle suspension de la FIFA. Parmi les autres propositions de M. Nazir Bowud est celle de dissoudre la Commission Temporaire mise en place pour prendre en charge le football local. Le Secrétaire Général de la MFA va également informer la FIFA de sa rencontre avec le ministre de l'Autonomisation de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et qu'il demanderait une prolongation du délai imposé par l'institution zurichoise avant une éventuelle suspension, ceci afin de trouver une solution qui satisferait les deux parties. Le ministre dit prendre note de la proposition du Secrétaire Général de la MFA avant de prendre une décision.